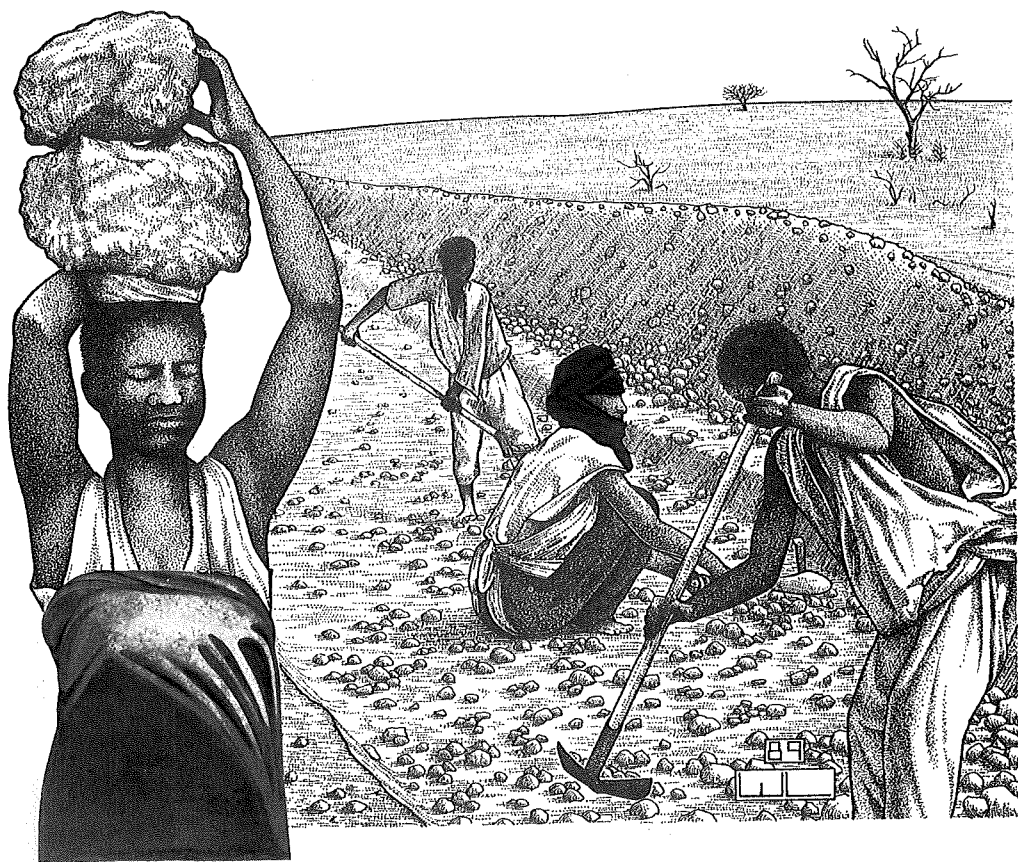


LE SAHEL EN LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

LEÇONS D'EXPERIENCES

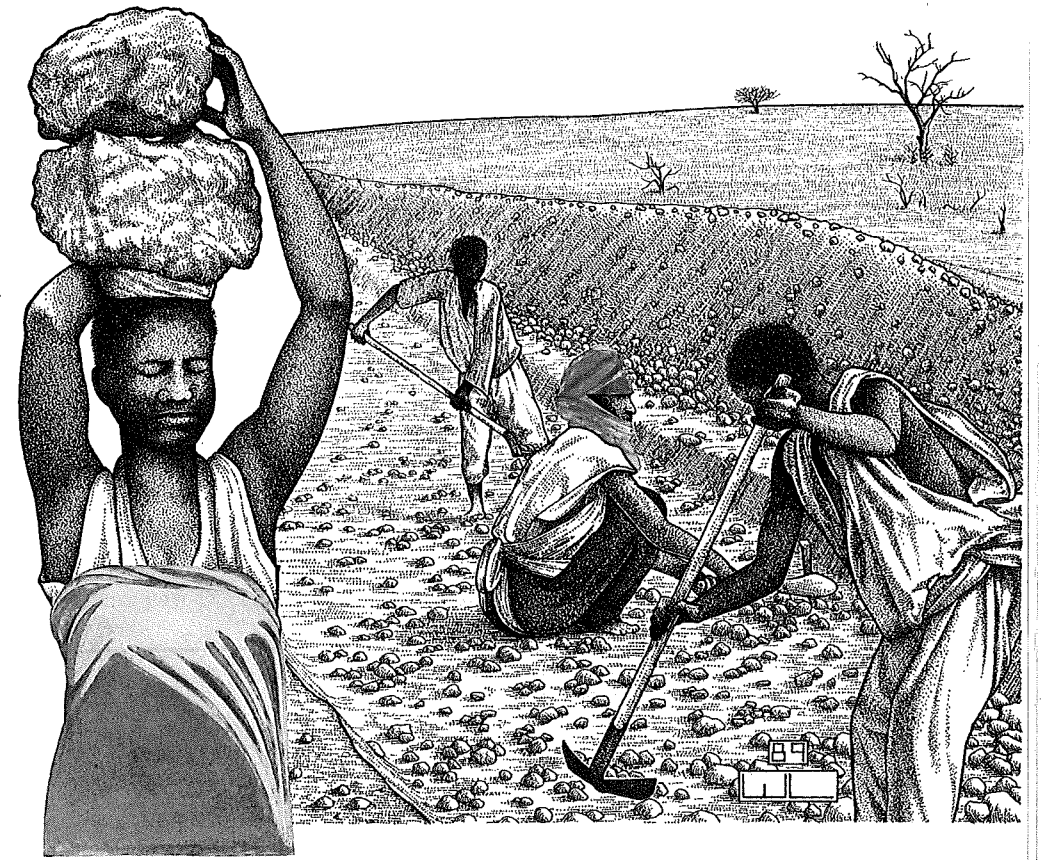


Ouvrage collectif
dirigé et rédigé par

RENE MARCEAU ROCHETTE

DEUXIEME PARTIE

LES CHEMINS DE L'EXPERIENCE



LE BAOBAB, LE LIEVRE ET L'HYÈNE.

En un temps de grande sécheresse, le lièvre et l'hyène couraient désespérément la brousse pour nourrir leurs familles affamées.

Un jour de forte chaleur, le lièvre rencontra un vieux et grand baobab qu'il salua et remercia pour son ombre. Généreux, le baobab lui fit goûter sa feuille, sa fleur, son fruit vert et son fruit mûr, son écorce ; chaque fois, le lièvre se servait un peu et remerciait beaucoup. Alors, le grand baobab ouvrit son ventre qui était plein de bijoux ; le lièvre en prit un qu'il offrit à sa femme. Depuis, chaque jour, le lièvre vint saluer le baobab et put ainsi nourrir sa famille.

L'hyène, qui ne trouvait rien et que sa femme injurait, était jalouse. Elle épia le lièvre et découvrit son secret. Elle vint saluer le baobab qui lui offrit de goûter ses feuilles ; elles les prit toutes ; ainsi pour les fleurs, pour les fruits verts et les fruits mûrs, pour l'écorce et pour les bijoux ; elle prit tout sans remercier. Jalouse et ingrate, l'hyène était aussi égoïste. Elle voulut l'arbre pour elle seule et elle le chargea sur son dos pour l'emmener chez elle. Mais le grand vieux baobab ne donnait plus rien et refusait de descendre du dos de l'hyène ; elle fut obligée de le ramener à sa terre.

C'est depuis ce temps-là que l'hyène a les reins ployés, cassés.

(d'après Geneviève CALAME-GRIAULE :
le thème de l'arbre dans les contes
africains ; bibliothèque du
S.E.L.A.F., Paris, 1969).

LES ENSEIGNEMENTS DE LA LUTTE ENGAGÉE CONTRE LA DESERTIFICATION AU SAHEL

Le Sahel, ses femmes, ses hommes et ses collectivités, ses agents, ses services de développement et ses partenaires extérieurs, petits ou grands, ont engagé la bataille contre la désertification et pour le développement. Certes, pas tout le Sahel, pas tous et pas partout; beaucoup de sahéliennes et de sahéliens se déterminent encore par rapport à leurs seuls besoins immédiats et font payer un lourd tribut à l'environnement; trop de décideurs et de concepteurs, sahéliens et extérieurs, conservent une approche macroéconomique et productiviste qui, au-delà des discours, fait des hommes et des femmes du Sahel, de leurs terroirs et de leurs ressources naturelles des éléments secondaires auxquels ils n'accordent d'attention que pour être dans "le vent"; en matière de lutte contre la désertification et pour le développement au Sahel, l'arbre cache encore trop souvent la forêt.

Des expériences concluantes ont été réalisées ou sont en cours au Sahel en bien plus grand nombre que celles qui sont évoquées dans ce livre. Chacun peut en tirer des enseignements et s'en servir dans sa situation propre. L'un des premiers traits communs des actions les plus positives est l'organisation de visites intervillageoises et intergroupements pour **s'informer et échanger des expériences**: le Sahel dispose d'un capital d'acquis techniques et méthodologiques qu'il lui appartient de faire fructifier et de valoriser exactement comme des associations locales et régionales développent l'épargne et le crédit en milieu rural. Ces acquis confortent la certitude scientifique et la confiance pragmatique que la lutte contre la désertification et pour le développement est **objectivement possible, politiquement fondée et humainement gagnable**. Trois séries d'enseignements nous semblent se dégager de l'expérience acquise par le Sahel.

DES ACQUIS TECHNIQUES ET METHODOLOGIQUES EPROUVES OU PROMETTEURS

Quatre principes ou objectifs majeurs se révèlent décisifs pour le succès des techniques à mettre en oeuvre dans la lutte contre la désertification et pour le développement.

- 1- **L'aménagement du terroir**, au sens large, est le cadre qui permet, en premier lieu, de guider et de former la collectivité à la réappropriation et à la gestion équilibrée de son espace et de ses ressources naturelles et, en second lieu, d'assurer la cohérence et le progrès des actions pour la restauration et la valorisation des ressources locales. L'application de ce principe implique celle de certaines règles de base.
 - . La collectivité a une pratique et une connaissance de son milieu qui sont des **acquis scientifiques** que la science des spécialistes de l'aménagement doit intégrer sous peine d'être inopérante.
 - . La **maîtrise de l'élevage des animaux domestiques**, particulièrement de ceux appartenant aux populations **sédentaires**, est l'une des clés de l'aménagement du terroir; la lutte contre la divagation des animaux n'est pas un préalable, mais un **objectif** à réaliser progressivement dans le cadre de l'aménagement du terroir et de l'intégration agriculture-élevage.
 - . L'aménagement du terroir est indissociable de celui des **bassins hydrographiques**, qu'il s'agisse des petits bassins à l'intérieur du terroir ou des plus grands qui associent plusieurs terroirs.
 - . De même, **l'aménagement du territoire est le corollaire obligé de l'aménagement du terroir**; négliger cette règle équivaudrait à mettre des roues neuves sur une voiture dont la direction est faussée.

- 2- La **maximisation des ressources en eau et en sol et de leur utilisation** est une évidence nécessaire dans la situation actuelle de sécheresse et de désertification. Elle l'est aussi, et on l'oublie beaucoup trop, dans la **perspective d'un retour à une meilleure pluviométrie**. Si les terres ne sont pas aménagées et si leur couvert végétal n'est pas restauré, le retour des bonnes pluies se traduira, au moins dans un premier temps, par une accélération de la dégradation et de la destruction des sols.

Pour l'eau, les objectifs sont multiples: accroître la disponibilité en surface, **dans le sol et dans les nappes superficielles ou profondes**; **pouvoir produire en saison sèche mais aussi garantir les cultures d'hivernage** contre les aléas de la répartition temporelle et spatiale des pluies (irrigation complémentaire d'hivernage).

Aux sols, il ne s'agit pas seulement d'apporter plus d'eau, mais aussi plus d'éléments améliorant leur structure et enrichissant leur fertilité : obliger l'eau à déposer ses sédiments minéraux et organiques ; laisser ou apporter au sol la matière organique qui lui permet de reconstituer son potentiel nourricier. Cet objectif vise aussi l'avenir car la réalisation de nouveaux équilibres socio-écologiques du Sahel, particulièrement dans ses zones agro-climatiques centre et nord, implique la **réduction des surfaces actuellement cultivées** au profit des surfaces sylvo-pastorales.

- 3- L'amélioration de la productivité du travail du sol est la contrepartie de l'exigence de travail accru pour conserver l'eau et le sol et pour restaurer l'environnement. Cette amélioration admet deux voies complémentaires et non contradictoires : **alléger le travail de mise en oeuvre des techniques et augmenter la productivité du sol et des plantes.** Alléger le travail est un objectif majeur car la population ne peut pas tout faire en même temps. Etre au four et au moulin est possible huit heures par jour dans l'atmosphère des bureaux, des voitures et des avions climatisés ; ce ne l'est pas, quand le bruit des pilons précède l'aube et se poursuit après le crépuscule, dans la fournaise des saisons chaudes, dans la sueur des jours d'orage et dans le vent qui dessèche et suffoque.

L'amélioration de la productivité du travail est aussi l'une des voies par laquelle les hommes et les femmes pourront tirer des revenus monétaires du travail du sol ou d'autres activités pastorales, forestières et artisanales.

- 4- La diversification des cultures est depuis longtemps prônée au Sahel, sans grand succès malgré la brèche ouverte par le développement des cultures maraîchères et de contre-saison. Elle répond à de multiples nécessités toujours valables dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et contre la désertification : équilibre de l'exploitation des sols, diversification et sécurisation des revenus, intégration de l'élevage et de l'agriculture. C'est un objectif qui est également complémentaire avec celui de la promotion économique des femmes et de l'augmentation des petits revenus individuels.

Dans ce cadre général, l'expérience du Sahel fournit également des conclusions sur les critères de réussite des techniques proprement dites.

- Les techniques mécaniques sectorielles qui se sont vulgarisées avec succès sont celles qui sont simples, maîtrisables et reproductibles par la population et qui procurent des profits immédiats significatifs pour ceux qui les obtiennent.

Ce critère privilégie les techniques reproductibles individuellement ou dans le cadre des pratiques d'entraide de familles et de groupe. Certes, certains travaux relèvent de l'ensemble de la collectivité, soit par leur intérêt, soit par

leur dimension ; la question posée est alors celle de l'entretien de ces ouvrages dont l'expérience prouve qu'il dépend plus de la capacité d'organisation et de gestion de la collectivité que de l'intérêt même des ouvrages. En la matière, l'expérience montre aussi qu'il est illusoire de croire pouvoir faire des travaux définitifs ne requérant pas d'entretien.

L'aptitude d'une technique à être reproduite largement dépend aussi de ses exigences en travail et en outils ; **mettre les outils individuels et collectifs à la disposition des hommes et des femmes et de leurs groupements** est l'une des clés actuelles du succès de la lutte contre la désertification ; le besoin de matériel de transport, charrettes, brouettes, pousse-pousses mais aussi, à un autre niveau, bicyclettes et mobylettes, est l'un de ceux auxquels il faut répondre le plus rapidement ; la production locale des outils nécessaires et nouveaux est insuffisante ; son développement contribuerait à la création d'emplois dispersés en milieu rural.

Le recours aux moyens mécaniques motorisés est nécessaire, par exemple pour les transports massifs de pierres ou pour la récupération de grandes surfaces de sols indurés et dégradés. Cependant, ce choix ne peut être justifié que par référence à la participation de la population aux coûts de fonctionnement et, surtout, à la gestion et à l'entretien des travaux réalisés.

- Les techniques biologiques de lutte contre la désertification, et tout particulièrement l'agro-foresterie paysanne, ont le triple avantage de contribuer à la restauration du couvert végétal, de pérenniser les aménagements mécaniques anti-érosifs et de n'être pas exigeantes en investissement travail. Leur inconvénient est d'être consommatrices de terre et d'apporter une réponse différée aux besoins immédiats.

L'expérience montre que ces deux handicaps sont surmontables, en particulier par l'intégration des techniques biologiques et mécaniques et par la mise en valeur de toutes les ressources de l'agro-foresterie paysanne collective et, plus encore, individuelle ; **la réponse adaptée aux besoins de produits forestiers des femmes** est, actuellement, le plus puissant levier de développement de l'agro-foresterie rurale.

Par nature, et en combinant les espèces locales et introduites, **les techniques biologiques, au sens large, sont plurifonctionnelles** ; elles protègent contre le vent et contre la divagation des animaux, elles retiennent l'eau et le sol, elles pourvoient à des besoins multiples et procurent de petits revenus, elles se plient aux fantaisies des limites de concessions, d'exploitations et de parcelles dont elles affirment l'appartenance individuelle ou collective privée. Sur ce point, **le passif du Sahel doit être apuré** : les agents, forestiers en particulier, qui réussissent sur le terrain sont ceux qui utilisent la loi comme outil de développement de la foresterie rurale et qui forment les populations à l'exploitation des arbres ; les hommes, les femmes et les collectivités doivent être formés à élever des arbres et reconnus comme leurs propriétaires.

Technique de premier ordre pour la sauvegarde et la restauration de la végétation en zones sahélienne et saharo-sahélienne, la **mise en défens** est aujourd'hui conçue comme ouverte à certains besoins de la population dont est reconnue le droit de co-gestion ou de gestion. Tout le monde adhère enfin à la politique d'association des populations à la gestion et à l'exploitation des réserves et des parcs qui font partie de leurs terroirs ou qui les limitent.

Les techniques associant la conservation de l'eau et du sol à la **collecte et au stockage de l'eau pour l'irrigation d'hivernage ou de saison sèche** ont également fait leurs preuves au Sahel : systèmes de collecte par citernes et réservoirs, digues et barrages seuils d'épandage de crue, micro-barrages souterrains, micro-barrages de retenue et d'étalement des crues, etc... Malgré leur relative complexité qui rend impératif le recours à une assistance qualifiée, ces techniques sont ouvertes à une participation de la population dès la phase de conception. Elles ne solutionnent pas tous les problèmes mais, en multipliant les points d'irrigation à haute productivité du sol et du travail, elles tissent les mailles d'un **réseau de stabilisation et de permanence des populations**.

INTEGRER ET DEVELOPPER LES ACQUIS SOCIAUX.

L'expérience prouve ou confirme le poids décisif de la prise en compte de certains facteurs sociaux et socio-économiques.

La participation de la population est réalisable dans toutes les situations du Sahel ; elle est réalisée localement. Des femmes du Gandiolais et de Boulalhar à celles de Noogo et de Saponé, des hommes d'Achram Diouk et d'In Tadeny à ceux de Ourihamiza et d'In Gall, des fronts de travail du Cap Vert à la Coopérative de Sofara, à l'Association Villageoise de Kaniko, au Groupement de Rissiam et à l'Association Vive Le Paysan de Saponé, d'un bout à l'autre du front de lutte contre la désertification, la **capacité villageoise d'organisation communautaire s'est exprimée** effectivement sous des formes encore naissantes ou déjà très élaborées. Ceux qui doutent et ceux qui persistent à vouloir "encadrer" les producteurs doivent admettre que **le critère de la participation de la population est fondé et décisif pour la validité d'un projet ou programme de lutte contre la désertification**.

Trois facteurs internes sous-tendent les progrès réalisés dans ce domaine.

- Le besoin de maîtriser le terroir, son environnement et son utilisation est en harmonie avec l'option technique proposée de l'aménagement du terroir.
- En reconnaissant la validité des ressources humaines et des acquis socio-culturels de la collectivité, l'assistance au développement fait un pas décisif parce qu'elle la place sur un plan d'égalité avec elle. La modernisation et l'adaptation de ses formes organisationnelles, traditionnelles ou existantes, pour gérer son présent et son avenir lui donne l'assurance

qu'elle n'est pas étrangère à l'organisation qui répond à ses besoins actuels et qu'elle peut la maîtriser. **La promotion de ses membres, détenteurs de savoirs anciens et nouveaux**, à des postes de responsabilité collective actualisée conforte sa confiance en elle-même et en ses partenaires.

- L'introduction de **techniques utilisables par la collectivité et reproductibles par les individus** a pour double effet de développer l'initiative et l'autonomie individuelles et de souder l'esprit d'entreprise collective. De ce point de vue, la mise en défens et le contrôle de la divagation des animaux deviennent possibles sans barbelés.

L'établissement d'un **lien, pratique et dynamique, entre la satisfaction des besoins immédiats, individuels, et celle des besoins à long terme, collectifs et d'aménagement du terroir**, est une garantie d'efficacité et d'engagement continu de la population. L'identification de ces besoins, quelle que soit leur nature, est efficace lorsqu'elle est faite **par et en concertation avec la population**, avec toutes ses composantes socio-professionnelles et socio-biologiques (hommes et femmes).

La réponse apportée à la satisfaction des besoins élémentaires n'est pas une contre-partie à la réalisation de travaux anti-érosifs ou d'aménagement du terroir : elle est la condition qui rend cette réalisation possible parce qu'elle permet aux hommes et aux femmes de boire, de manger pour pouvoir travailler et éviter d'émigrer. La formule du "food for work", de "la nourriture en contrepartie du travail", est **en contradiction avec les besoins réels**, sauf dans les cas spécifiques de populations totalement démunies et déracinées. Dans le Sahel, y compris saharo-sahélien et sauf exceptions, la formule doit être renversée : **le travail exige de la nourriture pour le renouvellement de la force de travail**. Comprise et pratiquée dans ce sens, l'aide alimentaire et à la satisfaction des besoins élémentaires devient acte de solidarité et facteur de développement. Les problèmes de principe deviennent clairs, y compris pour la population ; **l'aide s'arrête quand cesse sa nécessité** et les perversions engendrées par l'aide systématique peuvent être éliminées.

La collectivité, reconnue capable d'organiser et de gérer la restauration de son environnement et l'aménagement de son terroir, peut parfaitement organiser et gérer la distribution de nourriture à ses membres qui en manquent ; elle peut décider si cette aide est gratuite, remboursable ou payable au comptant.

A la fois élémentaires et objectifs, les besoins d'information et de formation sont considérables pour **comprendre le moment présent**, celui de la désertification et des nouvelles données organisationnelles, sociales, économiques et institutionnelles, et pour **prendre en main** les solutions techniques proposées. **L'évaluation de la dimension et de la continuité de l'effort d'information et de formation est un critère de réussite** des projets et programmes de lutte contre la désertification et pour le développement.

Voir le Sahel tel qu'il est et tel qu'il se transforme conduit à prendre en compte deux phénomènes socio-économiques majeurs : la promotion des femmes et celle de l'épargne et du crédit en milieu rural.

La sécheresse, la désertification et la persistance du sous-développement ont eu pour effet de projeter les femmes sur le devant de la scène du travail et des responsabilités quotidiennes même si, comme le rappellent fermement les Mossi de Kologho, les hommes restent "devant" en termes de pouvoirs et de hiérarchie socio-politiques. Dans ce contexte, et en tenant compte des situations locales par la modulation des interventions, un projet, un programme, une politique de lutte contre la désertification et pour le développement s'évaluent aussi par les mesures mises en oeuvre pour :

- alléger les charges domestiques des femmes considérablement alourdies dans la situation actuelle : amélioration de la disponibilité et de l'exhaure de l'eau (puits forés, pompes) ; équipements en moyens de transport de l'eau et du bois (pousse-pousse, charrettes, ...), en moulins à mil, en foyers améliorés, etc. ;
- favoriser et développer l'accès des femmes à l'information, à la formation, aux facteurs et moyens de production, à la terre et à l'arbre, au crédit, aux responsabilités collectives et familiales ;
- créer des conditions plus favorables et sécurisantes pour la croissance biologique et intellectuelle, l'alimentation, la santé, la scolarité et la formation au sens large des enfants à qui les hommes, trop souvent absents, et les femmes, trop surchargées de tâches et d'obligations, ne peuvent plus donner la même formation qu'autrefois ; **les sociétés rurales ont besoin de retrouver des systèmes de formation des enfants et des jeunes, garçons et filles ;**
- permettre l'accès des femmes et des hommes à la maîtrise de la **fécondité**, à l'espacement des naissances, facteurs d'équilibre sociologique autant que socio-écologique.

Il n'est pas contradictoire de souligner, d'une part, le besoin d'argent et l'incapacité à investir qui résultent de la faiblesse des revenus ruraux et, d'autre part, la possibilité et la nécessité de la collecte de l'épargne et de la distribution du crédit en milieu rural. Le problème est que la disponibilité monétaire est individuelle, circonstancielle, aléatoire et limitée, mais les détenteurs et les moments de cette disponibilité sont **innombrables**.

Dans ce contexte, les systèmes bancaires privés ou étatiques existants sont incapables de mobiliser le disponible monétaire rural, de le transformer en épargne et, surtout, de le redistribuer sous forme de crédit. Il n'y a pas de signe actuellement visible de création d'un réseau dense de banques locales privées comme ce fut le cas en Europe au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. A l'opposé, les systèmes traditionnels de **tontine**, aussi intéressants et utiles qu'ils soient, sont circonscrits à de petits groupes et n'utilisent pas la rémunération de l'argent par l'épargne.

L'expérience montre que l'**organisation associative ou mutualiste de l'épargne et du crédit**, est une voie sûre et efficace que l'état et les programmes peuvent soutenir et favoriser. Les systèmes classiques de crédit avec épargne forcée ont conduit à l'endettement des paysans, qui n'est pas plus supportable que celui des états. L'organisation mutuelle et autonome de l'épargne et du crédit permet à chacun et à chacune de cotiser ce qu'il peut quand il le peut, et de prendre le crédit qu'il veut, à sa mesure ; elle permet de maintenir et de susciter des activités agricoles, pastorales, artisanales et commerciales qui, pour être lilliputiennes, n'en sont pas moins vivifiantes et dynamisantes pour le milieu rural sahélien.

A mi-chemin entre le technique et l'institutionnel, l'assistance au développement est aussi un facteur social de la lutte contre la désertification par référence aux demandes et aux réactions des individus et des collectivités. **A l'agent de développement, il est demandé des qualifications et des qualités : son aptitude à transmettre son savoir dépend de sa capacité à comprendre et à intégrer celui de ses partenaires, de sa disponibilité sans démagogie ni excès, de son aptitude à établir avec eux des relations personnalisées, concrétisées par l'action sur le terrain, de sa volonté à faire passer leurs messages autant que les siens et à promouvoir le rôle de leurs responsables.**

Cette dernière fonction est majeure. **L'auto-encadrement** ne se limite pas à la phase initiale nécessaire de formation et d'implantation d'encadreurs villageois, peu ou prou salariés par le projet, le service, l'ONG ou l'association. Plus que des relais, ceux-ci sont **des ferments de multiplication des détenteurs de savoirs et de responsabilités au sein de la collectivité**. Les progrès de l'auto-encadrement soulèvent des questions et supposent une démarche de même nature que le développement de l'épargne et du crédit : il y a des ressources humaines locales qui peuvent être multipliées et valorisées par la formation et que l'on peut faire fructifier par l'accès aux postes de responsabilité à tous les échelons.

CONCRETISER ET DEVELOPPER LES ACQUIS INSTITUTIONNELS ET DE COOPERATION.

Les principes de l'approche globale prônée par le CILSS sont :

- **concertation et coordination** à chaque niveau d'intervention ;
- **aménagement du terroir et du territoire** et programmation des actions ;
- **promotion de la participation de la population.**

Ils permettent d'établir des **programmes cohérents**, intégrant l'extrême diversité des situations agro-climatiques et sociales, des solutions techniques disponibles et des besoins socio-économiques des populations. Mais ces principes font que l'application de l'approche globale dépend **d'une décision politique conjointe des Etats et des Aides**. C'est le handicap ou l'obstacle principal qui fait qu'elle n'est pas une recette mais une **démarche**.

En effet, il est possible de surmonter le handicap ou de contourner l'obstacle :

- par la mise en oeuvre d'une politique de planification régionale appliquant l'approche aménagement du territoire ;
- par l'ouverture progressive des projets et programmes sectoriels à l'approche globale ;
- enfin, par l'appui à la démarche associative ; celle-ci n'est pas réservée aux seules initiatives privées et des ONG ; l'état, les services et les projets peuvent aussi la développer auprès d'organismes socio-professionnels existants comme les groupements, les associations villageoises et les coopératives.

Devant leurs pays et leurs populations, le premier ajustement structurel auquel doivent faire face les Etats Sahéliens est celui du rétablissement de leurs équilibres socio-écologiques pour que leur dynamique de développement repose sur des bases saines. Dans cette perspective, l'expérience montre la priorité à accorder à certaines options.

- L'intégration de la lutte contre la désertification dans les plans de développement économique et social est l'option fondamentale. Dans certains cas elle est encore superficielle, artificielle, limitée à des actions forestières. Elle doit être inscrite dans tous les secteurs, y compris ceux portant réalisation de grands travaux et d'infrastructures (barrages, routes, ensembles scolaires, sanitaires, etc...).
- L'éducation et les systèmes de formation à tous les niveaux ont un gros effort à faire pour développer l'enseignement de la nature, du fonctionnement et de la dynamique des milieux physiques et humains du Sahel. Il leur revient aujourd'hui d'enseigner les pratiques de découverte, de compréhension, d'exploitation et de gestion de ces milieux. Cet effort ne peut pas être fait de l'extérieur, même s'il a grand besoin d'assistance ; l'intégration des connaissances et des savoirs des populations du Sahel est une condition décisive de réussite de cet effort.
- La maîtrise de la fécondité démographique par les femmes et par les hommes est à l'ordre du jour dans tous les pays, chacun dans ses conditions et selon ses méthodes. L'espacement des naissances est d'abord un objectif social de promotion des enfants et de leurs parents. L'effet "limitation des naissances et de la population" que craignent certains est largement compensé par trois effets contraires : la libération d'une partie de la force de travail et d'initiative des femmes par le desserrement des contraintes créées par les accouchements rapprochés ; la diminution de la mortalité infantile ; la valorisation des capacités créatives et productives des enfants mieux élevés et mieux formés.

- Au regard du rôle majeur que les femmes assument dans la lutte quotidienne contre la désertification et pour la survie, la promotion des femmes doit cesser d'être une mode frivole pour entrer dans la réalité, "car, concevoir un projet de développement sans la participation des femmes, c'est ne se servir que de quatre doigts quand on en a dix" (extrait du document n°76, p.37). La politique démographique de maîtrise de la fécondité ne suffit pas à assurer la promotion sociale et économique à laquelle la femme aspire et a droit, particulièrement la femme rurale. Pour celle-ci, deux options politiques et institutionnelles s'affirment nécessaires pour l'avenir du Sahel :

- élargir l'accès des filles et des femmes à l'éducation, aux formations spécialisées et aux postes de responsabilités à tous les niveaux ;
 - préciser et garantir le statut juridique des femmes dans les textes fondamentaux comme le code de la famille, le code rural, le code du travail.
- C'est également à l'Etat, par ses institutions et par l'application qu'en font ses services d'administration et de développement, qu'il appartient d'entreprendre de lever les blocages fonciers qui entravent la lutte contre la désertification. Conformément à l'objectif central d'accroissement de la participation, il s'agit concrètement :
- de garantir aux hommes, aux femmes et aux collectivités le droit autonome d'exploiter et d'utiliser les fruits des terres qu'ils aménagent, des arbres qu'ils plantent, des pâturages qu'ils rénovent et des eaux qu'ils empoisonnent ;
 - de reconnaître ou de transférer aux collectivités le droit d'aménagement et de gestion de leurs terroirs et de leurs espaces intervillageois, y compris par le partage concerté des fonctions de prévention et de répression et des pouvoirs de perception des amendes.

Les responsabilités de la coopération extérieure dans la lutte contre la désertification et pour le développement sont d'autant plus grandes que l'organisme d'aide est plus important. Ceci clairement posé, l'expérience montre que nul n'a le monopole d'une "bonne coopération".

Dense et généralement de qualité, l'aide des ONG doit être favorisée mais elle n'est pas exempte d'erreurs ou d'insuffisances et elle ne répond pas à tous les besoins, en particulier à celui de l'aménagement du territoire et à ceux de formation et d'assistance des services dont toute société a besoin pour s'organiser et se développer.

Généralement massive et quelques fois efficace, l'aide bilatérale, multilatérale et internationale est trop souvent encore inadaptée, piégée par ses modèles technocratiques et macro-économiques, génératrice de charges récurrentes et d'endettement insupportables.

En partant de ses propres expériences de contribution à la lutte contre la désertification, la coopération extérieure a encore des efforts à faire pour améliorer son efficience :

- comprendre et concevoir son intervention comme une dynamique de **solidarité** avec ses partenaires ;
- privilégier **l'information réciproque, la concertation et la recherche de coordination** avec l'ensemble des partenaires sahéliens et extérieurs ;
- faire preuve de **plus de célérité et de souplesse** dans son assistance technique matérielle et financière, en particulier pour contribuer à la promotion de la participation des populations ;
- adapter la qualité autant que la quantité de son assistance technique et matérielle aux besoins réels, aux situations et aux conditions locales, dans la perspective d'élargir les bases sahéliennes de l'auto-développement.

Dans ce contexte général d'urgences et de diversités, le Comité **Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel** est un organisme indispensable pour le Sahel. Quelles que soient ses faiblesses, s'il n'existait pas depuis 1974, il faudrait le créer aujourd'hui. Certes, il est encore jeune et il n'est pas un outil de financement et de réalisations. C'est un **organe de réflexion, de proposition et de concertation** à l'échelle du Sahel. A ce titre, il a contribué plus qu'aucun autre à identifier les grands problèmes du Sahel, à rechercher des solutions adaptées, à promouvoir les échanges intrasahéliens d'expériences, à susciter et faciliter la concertation et la coopération entre les sahéliens et leurs partenaires extérieurs.

L'affirmation et le renforcement des appuis que le CILSS reçoit de ses pays membres et de leurs partenaires extérieurs sont des contributions décisives pour le succès de l'ensemble de la Communauté Sahélienne dans sa lutte contre la désertification et pour le développement.

Au terme de cet ouvrage collectif, la conclusion appartient aux **populations** qui l'ont rendu possible et qui l'ont nourri par leurs actions :

- * "La désertification, c'est le manque de vie" (Gandiolais).
- * "Maintenant, nous sommes nombreux et chacun doit avoir des champs; c'est pour ça que les arbres ne repoussent pas" (Maïguizaoua, Tessaoua).
- * "Avant, sur les zipellés, il y avait la terre, les herbes et les arbres, et nos champs de culture... Maintenant, les bonnes terres ont disparu... Nous manquons de bonnes terres" (Gorin, Sanmatenga).
- * "Avant, on peut récolter deux cents ou trois cents bottes de mil ; maintenant, certains n'ont pas dix bottes" (Ourihamiza/Tahoua).

- * "La sécheresse est là et les hommes s'en vont maintenant à la ville, au Nigéria et jusqu'au Cameroun..." (Laba/Keïta).
- * "Les hommes partent en France pour laver les chiens" (Gandiolais).
- * "Peu de femmes ont leurs maris. Certaines sont seules depuis dix ans avec les vieux pères et les vieilles mères" (Kano/Tombouctou).
- * "Ici, les hommes sont introuvables et les enfants sont peu nombreux" (Tourougelime/Tagant).

- * "De nos jours, les grossesses sont trop rapprochées : une femme peut avoir un enfant tous les ans ; autrefois, tu faisais quatre ans entre les enfants" (Guilla/Sanmatenga).
- * "Les enfants souffrent vraiment mais la femme ne peut éviter l'homme: le médicament, c'est bien ; il faut que les enfants vivent" (No/Bam).
- * "Tu prends le médicament et tu laisses ton enfant grandir" (Guilla/Sanmatenga).
- * "On ne peut rien faire sans l'accord de nos maris ; nous sommes mal placées pour leur parler de ça ; aussi, il faut associer les maris aux causeries" (Gorin/ Sanmatenga).

- * "Nous sommes maigres à force de réfléchir à tout ça" (No/Bam).

- * "Nous avons notre force ; nous ne voulons pas voler ni mendier ; nous voulons manger ; dites que faire et comment le faire, nous ferons le travail" (Ourihamiza, Tahoua).
- * "J'ai un fusil pour tuer la famine, mais vous devez mettre les cartouches" (volontaire de l'AFVP de Kongoussi, initiateur des digues filtrantes).

- * "Pour nous, les progrès sont palpables : avant, on nous mettait de côté, maintenant tout ce qu'on donne aux hommes on nous le donne aussi ; surtout en matière de formation ; nos maris aussi nous laissent plus libres" (Gorin/Sanmatenga).
- * "L'eau amène la terre et les débris végétaux, les diguettes les retiennent, les débris conservent l'humidité et les plantes poussent; cette année, qui est mauvaise, on voit la différence de récolte entre un champ avec diguettes et un autre" (Godin/Saponé).
- * "Avec les digues filtrantes, dans cinq ans, à Sankondé, on ne parlera plus pour savoir comment faire pour manger ; on parlera seulement pour savoir comment faire pour avoir de l'argent" (Sankondé/Bam).
- * "Le village a fait ce qu'il avait dit... Chez nous, on peut faire quelque chose" (Kano/Tombouctou).

- * "Aidez- nous à nous organiser et nous tordrons le cou à la famine" "Du mil, de l'eau pour tous" (AVLP/Saponé).

Le conte du baobab, du lièvre et de la hyène peut avoir aujourd'hui un meilleur dénouement...

... Le baobab a retrouvé sa terre ; il donne ses premières feuilles, ses premiers fruits, ses premières écorces, sa première ombre,... ; que les sahéliennes et les sahéliens fassent qu'il puisse grandir.